

Développement des circuits courts - Subvention à la Chambre d'Agriculture du Doubs

M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur : Par délibération du 21 novembre 2005, le Conseil Municipal donnait son accord pour la réalisation d'une étude action visant le développement des circuits courts. Cette étude, menée conjointement avec les trois chambres consulaires, a permis de mettre en évidence le potentiel offert par la valorisation des produits locaux tant alimentaires qu'artisansaux. Chacune des organisations consulaires a repris à son compte cette thématique et un comité de pilotage suit attentivement les progrès de ce dossier.

A ce jour, le dossier le plus avancé concerne la valorisation des produits alimentaires. La Chambre d'Agriculture a réussi à mobiliser des agriculteurs producteurs locaux pour s'organiser afin de mieux vendre sur Besançon. Les points de vente ciblés sont la reprise d'une case du Marché Beaux-Arts et la création d'un marché petits producteurs à Battant et sur d'autres places du centre-ville.

Cette phase de concrétisation demande un accompagnement accru de la part de la Chambre d'Agriculture et des groupements de producteurs. Des investissements seront nécessaires au même titre que la mise en place d'une logistique de fonctionnement collectif. Une convention de partenariat viendra préciser les modalités d'exécution de cette action.

Pour ce faire, et après avis favorable de la Commission Développement Local, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'appuyer cette action par l'attribution d'une subvention de 7 500 € à la Chambre d'Agriculture du Doubs

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat entre la Chambre d'Agriculture et la Ville de Besançon.

Cette somme sera prélevée sur le compte 65 90 6574 5071 service 30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2006.